

Avis de constitution

SOCIETE « MARIE MERVEILLE CORPORATION »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SODECI TERMINUS 42
NON-LOIN DU COLLEGE IGES, Lot 00, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARIE MERVEILLE CORPORATION

»

Objet :

- TRANSPORT
- IMPORT-EXPORT
- COMMERCE GENERAL
- EVENEMENTIEL
- RESTAURATION
- OPERATION MOBILE MONEY
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SODECI TERMINUS 42
NON-LOIN DU COLLEGE IGES, Lot 00, Ilot 01

Dirigeant(s)
(GÉRANT)

M

KOUISSEBEOH

VINCENT-DE-PAUL

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10634
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

du

17/10/2024

au

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe

n°63671/GTCA/RC/2024 du 17/10/2024

